

Société royale a présenté une recommandation importante préconisant la tenue d'une "vaste enquête évolutive" sur la population canadienne, enquête devant nous renseigner sur "les pratiques sexuelles des groupes sociaux, l'opinion de la population sur le sida, ses sentiments, ses réactions sur cette maladie, (ainsi que) les modèles de rapports sociaux et de comportements qui peuvent favoriser la progression des maladies sexuellement transmissibles". Les représentants de la Société ont réaffirmé la nécessité de recueillir ce type d'information, en vue de favoriser les changements de comportement, lorsqu'ils ont comparu devant le Comité. Nous prenons bonne note de leur recommandation à laquelle nous souscrivons d'ailleurs.

RECOMMANDATION 13:

Le Comité recommande que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social commande une vaste enquête sociale sur les pratiques et les comportements sexuels au Canada, ainsi que sur d'autres questions pouvant influencer sur l'efficacité des programmes d'éducation et de sensibilisation liés au sida. Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pourrait être chargé d'une telle enquête.

Le document de travail sur la stratégie nationale précise qu'au Canada, le financement de la recherche biomédicale sur le sida et l'infection par le VIH "paraît bien pauvre en comparaison de celui des États-Unis". Il se pourrait que le problème soit imputable non seulement au financement disponible, mais aussi au fait qu'il n'y a au Canada qu'un nombre relativement restreint de spécialistes de la recherche biomédicale dont les travaux portent sur le sida et l'infection par le VIH. Si le problème vient des fonds insuffisants qui sont affectés à la recherche biomédicale sur le sida et sur l'infection par le VIH au Canada, il faudrait y remédier. S'il est attribuable à une pénurie de chercheurs qualifiés dans ce domaine, la solution consistera à accroître le nombre d'étudiants qui optent pour le domaine des sciences biomédicales dans les universités canadiennes et à faire en sorte que l'on affecte, dans ce secteur, des ressources et des fonds suffisants.

Peu de témoins ayant comparu devant le Comité ont abordé la question. Le Comité retient toutefois le témoignage et la suggestion que